

## AVIS DE MARCHÉ

### SERVICES

#### **POUVOIR ADJUDICATEUR**

##### **NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :**

Cté d'Agglomération Val de France, 1 boulevard Carnot, à l'attention de M. le président de la Communauté d'agglomération Val de France, F-95400 Villiers-le-Bel. Tél. 01 34 04 17 70. Fax 01 34 19 01 99.

##### **Adresse(s) internet :**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.agglo-valdefrance.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://marches.agglo-valdefrance.fr>.

##### **Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Communauté d'agglomération Val de France, 29-31 avenue de l'Escouvrier, Contact : aménagement - habitat, à l'attention de Mikaël PEREL, F-95200 Sarcelles. Tél. 01 34 04 37 14. Fax 01 34 19 01 99.

##### **Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**

Communauté d'agglomération Val de France, 1 boulevard Carnot, Contact : service des Marchés Publics, à l'attention de gabielle DEGBEY, F-95400 Villiers-le-Bel. Tél. 01 34 04 17 53. Fax 01 34 19 01 99. URL : <http://marches.agglo-valdefrance.fr>.

##### **Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Communauté d'agglomération Val de France, à l'attention du Président 1 boulevard Carnot, Contact : service des Marchés Publics, à l'attention de M. le président, F-95400 Villiers-le-Bel. Tél. 01 34 04 17 62. Fax 01 34 19 01 99. URL : <http://marches.agglo-valdefrance.fr>.

**TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :** Collectivité territoriale.

#### **OBJET DU MARCHÉ**

##### **DESCRIPTION**

**Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** exploitation du parc souterrain de rabattement de la gare de Garges-Sarcelles.

**Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :** Services.

Catégorie de service : n°27.

**L'avis implique :** Un marché public.

**Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :** exploitation du parc souterrain de rabattement de la gare de Garges-Sarcelles de 252 places commerciales, 7 places de gestion (5 places en attente caisse, et 2 places gestionnaire) et 18 places moto.

Les candidats devront impérativement présenter une offre répondant à l'ensemble des demandes exprimées par la Communauté d'agglomération de Val de France.

Le marché est conclu pour une durée de 24 mois et prendra effet à compter de l'ordre de service et pourra être reconduit expressément pour une nouvelle période de 24 mois sans pouvoir excéder 48 mois au total.

Le démarrage prévisionnel des prestations interviendra à partir d'avril 2010.

Autre complément notamment le prix Cf. Le règlement de consultations.

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :** 98351000, 63712400.

**Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui.

**Division en lots :** Non.

**Des variantes seront prises en considération :** Non.

**Options :** Non.

##### **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :**

Durée en mois : 24 (à compter de la date d'attribution du contrat).

#### **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

##### **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

**Cautionnement et garanties exigés :** Cf. Règlement de la consultation.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics, le délai global de paiement du marché ne peut excéder trente cinq (35) jours. Il sera de 30 jours à compter du 01/07/2010.

Les prestations seront financées sur le budget principal de la communauté d'agglomération Val de France.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement. La forme de groupement ne constitue pas une modalité de sélection des offres ou des candidatures. toutefois, si le groupement ne se présente pas sous la forme d'un groupement solidaire, cette forme de groupement s'imposera aux membres du groupement en cas d'attribution.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : renseignements et formalités indiqués au règlement de consultation.

### **Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : ces éléments porteront sur les capacités financières et seront appréciées en fonction du chiffre d'affaires.

### **Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : les éléments porteront sur les capacités techniques et seront appréciées quantitativement et qualitativement en fonction des moyens matériels et humains. Les capacités professionnelles seront appréciées au regard des références de l'entreprise ou équivalent.

## **PROCÉDURE**

**TYPE DE PROCÉDURE :** Ouverte.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- prix. Pondération : 70.
- conditions d'exploitation (entretien, maintenance, délais d'intervention...) au regard des attentes énoncées dans le dossier de consultation. Pondération : 20.
- qualité des modalités relatives aux relations avec les usagers en réponse aux attentes énoncées dans le dossier de consultation. Pondération : 10.

## **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :** CA VDF 09-055.

**Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :**

Documents payants : non.

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 2 février 2010 - 12:00.

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** français.

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

## **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**AUTRES INFORMATIONS :** La personne publique met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <http://marches.agglo-valdefrance.fr>

Les candidats doivent choisir pour la transmission de leurs candidatures et de leurs offres entre l'envoi par voie électronique ou par support papier.

Des visites recommandées seront organisées avant la remise des offres et au plus tard le 19 janvier 2010.

Le candidat est invité à prendre contact avec M. Mikaël Perel au 01 34 04 37 14 à une des dates suivantes : le jeudi 7 janvier 2010 de 14h à 16h . Le mercredi 13 janvier 2010 de 14h à 16h . Le lundi 18 janvier 2010 de 14h à 16h

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 18 décembre 2009.

## **PROCÉDURES DE RECOURS**

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif, 2-4 rue de l'haulil, F-95000 Cergy Pontoise.

**Introduction des recours :** Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : en vertu des dispositions du code de Justice Administrative (L 211-4 et R 421-4 à R 421-5) le candidat dispose d'un délai de recours de 2 mois à compter de la réception de la notification de rejet de son offre. La Juridiction compétente pour en connaître est le Tribunal Administratif.

---

### **Classification des produits :**

- Services immobiliers
- Services fournis principalement aux entreprises